

Koko sont traités à l'hôpital pour des troubles nerveux....

ZAIRE, GUINÉE ÉQUATORIALE, ZIMBABWE, Sénégal, Mauritanie, Haïti, Venezuela, Brésil, Syrie, Liban, Bahamas, Panama, Guatemala, Inde, Corée du Sud, etc... autant de pays, autant de tentatives récentes de déchargements de produits toxiques occidentaux qui, depuis vingt-quatre mois, ont fait la «une» des médias locaux ou internationaux. Dans la plupart de ces cas, les visées des exportateurs ont – apparemment – échoué. Mais combien d'autres initiatives ont réussi depuis dix ans ? Où sont les déchets toxiques qui ont quitté les ports occidentaux et que les cargos n'ont pas ramenés ? Quels sont les produits en cause ? Il est impossible de répondre à ces questions. Dans les milieux spécialisés, on estime que, pour un essai qui échoue, il y en a au moins sept qui aboutissent sans problème quelque part en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud ou dans les Caraïbes!

Le cas de la compagnie américaine *Nedlog* est un bon exemple de ce qui s'est passé jusqu'à ce jour. En 1979 déjà, elle signait un contrat de 25 millions de dollars avec le Sierra Leone pour l'entreposage de déchets. À partir de 1980, elle a conclu toute une série d'ententes avec Haïti, les Bahamas, le Mexique, le Honduras, la République dominicaine, le Costa Rica et la Corée du Sud....

Ce qui est particulièrement grave – pour ne pas dire criminel – avec les produits toxiques, c'est que les pays qui les reçoivent n'ont généralement aucun moyen technique de vérifier les cargaisons. De plus, la structure géologique des lieux d'entreposage fait rarement l'objet d'études, si bien que des nappes d'eau potable ou des zones de pêche peuvent facilement être contaminées. Il faut également envisager la possibilité que le niveau de toxicité des cargaisons reste élevé durant des dizaines d'années, voire des siècles dans le cas de certains composés organiques. Sur le plan médical enfin, ces pays ne peuvent d'aucune façon faire face à d'éventuels drames, d'autant plus s'ils ignorent la composition exacte des substances dangereuses.

LE DÉSARROI DES PAYS OCCIDENTAUX vis-à-vis des déchets toxiques est presque aussi total. Seveso (Italie), Love Canal (États-Unis), Lekkerkerk (Pays-Bas), l'usine métallurgique Hoboken-Overpelt (Bel-

gique), Georgswerder (Allemagne de l'Ouest), St-Basile-le-Grand (Canada), Los Alfaques (Espagne), etc... sont là pour le prouver, tout comme les terres, les mers, les fleuves et les lacs intoxiqués. L'*Environmental Protection Agency* (EPA), aux États-Unis, a dénombré, en 1985, 21 512 sites potentiellement dangereux. En Angleterre, le gouvernement évalue à 10 000 hectares la superficie des sols contaminés. Au rythme auquel on produit des déchets toxiques aux États-Unis (plus de 300 millions de tonnes par année), on estime que



Normand Cousineau

d'ici dix ans la moitié des décharges industrielles du pays afficheront «complet». Et la situation n'est guère meilleure en Europe et au Japon. En 1983, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) évaluait à 5 000 le nombre de cargaisons de produits toxiques qui avaient voyagé entre le Canada et les États-Unis cette année-là, et à 100 000, celles qui avaient voyagé entre les pays européens membres de l'organisation internationale.

En outre, les problèmes de synergie (mélanges, interactions) entre les substances sont peu connus et donc encore mal maîtrisés. Sur le plan médical aussi, l'Occident est démuné devant les maladies causées par la présence dans l'environnement de produits toxiques. Et, ce qui n'arrange rien, environ 2 000 nouvelles substances sont utilisées chaque année par les industries, ce qui rend la carte de la toxicité presque impossible à dessiner. Les scandales de ces derniers mois et la

valse des bateaux errant à la recherche d'«États poubelles» ont tout de même eu quelque chose de bon. Les populations potentiellement victimes, surtout le long des côtes d'Afrique de l'Ouest, sont maintenant alertées. Les procès qui s'amorcent, par exemple en Guinée et au Nigéria, risquent d'avoir un effet de dissuasion, surtout s'il y a des condamnations, voire des exécutions, d'intermédiaires européens ou américains. Par ailleurs, plusieurs pays qui ont servi de «poubelles toxiques» vont maintenant chercher à mieux se protéger par le

moins entre elles. Il faut également penser de plus en plus «retraitement» et de moins en moins «stockage», quel que soit le coût de ce changement de stratégie. Le 22 septembre dernier, l'Italie – un des plus gros exportateurs après les États-Unis – annonçait le retour dans ses ports de cinq cargos qui parcouraient le monde depuis des mois à la recherche d'un «État poubelle». Plusieurs autres pays ont annoncé un resserrement de leurs contrôles (Belgique, Danemark, Grèce, Pays-Bas, France). Au niveau international, l'OCDE, la Communauté économique européenne, l'Organisation de l'unité africaine et le Programme des Nations-Unies pour l'environnement tentent actuellement de statuer juridiquement sur ce grave problème.

La tendance ne va pas vers une interdiction pure et simple des exportations de déchets toxiques. Les propositions à l'étude vont plutôt vers une réglementation plus sévère de ce commerce. Avant tout envoi, l'expéditeur devra ainsi faire clairement état des substances en question, il devra prouver que l'importateur est non seulement d'accord mais qu'il dispose de tous les moyens techniques pour entreposer ou détruire les matières en question. Une convention internationale – sous l'égide des Nations-Unies – pourrait être signée le 21 mars 1989 à Bâle, en Suisse, un haut lieu de la chimie internationale. Les pays de l'Est, qui réalisent petit à petit que leurs déchets – ajoutés à ceux que l'Ouest entrepose chez eux contre forte rémunération – présentent des risques à très long terme, participent activement à la préparation de ce document.

L'Occident se doit de réagir car la présente situation a quelque chose de déstabilisant. Outre des injustices politiques et économiques flagrantes et les risques élevés pour la santé de populations entières, c'est la qualité des rapports entre les peuples qui est en cause. Par ce commerce, le fossé Nord-Sud s'élargit, s'aggrave, et la confiance entre les nations, ingrédient pourtant essentiel à long terme à la paix et à la sécurité, n'est plus qu'une valeur dénuée de sens.... □

Pour en savoir plus

J.-P. Hannequart, «La politique de gestion des déchets», Institut pour une politique européenne de l'environnement, Berlin, 1983.

Jeune Afrique, Enquête, juillet 1988.

New York Times, «Waste Dumpers Turning to West Africa», 17 juillet 1988.

LA SOLUTION ? IL FAUT BIEN SÛR que les industries coupables règlent leurs problèmes chez elles, ou du